

IFMK de Berck-sur-Mer
Avenue du Phare
BP 62
62602 BERCK-SUR-MER
Tél : 03 21 09 15 68
www.ifmkberck.com

IFMK du Nord de la France
Parc Eurasanté
235 avenue de la Recherche
59120 LOOS
Tél : 03 20 96 23 22
www.ifmknf-lille.fr

IFMK de la Région Sanitaire de Lille
10 rue St JB de la Salle
59000 LILLE
Tél : 03 20 92 06 99
www.ikpo.fr

PARCOURS D'ADMISSION EN IFMK 59/62 EN SEPTEMBRE 2026

Plusieurs filières permettent d'accéder au sein des **3 Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)** du Nord / Pas-de-Calais pour les étudiants inscrits dans l'une de ces facultés :

Parcours avec Majeures santé :

- Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), Faculté des Sciences de la Santé et du Sport (Université de Lille)
 - <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale/pass>
 - Licence Sciences pour la Santé (Institut Catholique de Lille)
<https://fmms.fr/filiere/pharmacie-kine/>

Licences accès santé (LAS-1) avec Mineures santé :

Université de Lille https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale/las-mineure-sante	Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes) https://formations.uphf.fr/fr/formations.html
• Droit • Économie et management • Mathématiques Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur (MPCSI) • Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales – MIASHS) • Psychologie • Sciences de la vie • Sciences de l'information et du document • Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) • Sciences pour la santé • Sciences sanitaires et sociales • Sociologie quantitative	• Droit • Projet Personnel Pluridisciplinaire (3P) • Sciences de la vie - Biotechnologies & agroalimentaire (site de Cambrai) • Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

PLACES ET CLASSEMENT

Le nombre de places est déterminé par le Ministère des Solidarités et de la Santé. À titre indicatif, pour la rentrée de septembre 2025 cette base était :

- 75 places à l'IFMK de Berck-sur-Mer ;
- 91 places à l'IFMK du Nord de la France ;
- 79 places à l'IFMK de la Région Sanitaire de Lille.

Ces quotas sont susceptibles d'évoluer.

Chaque candidat admis en 1^{ère} année de Masso-Kinésithérapie sera affecté dans un des 3 IFMK en fonction de son rang de classement. En cas de désistement de l'un des candidats de la liste principale, il sera fait appel à la liste complémentaire.

Nombre de places selon les filières pour la rentrée en IFMK de septembre 2026

	MAJEURES SANTÉ		MINEURES SANTÉ
	PASS	Licence santé ICL	LAS
L1	62	10	99
L2 et L3		5	69

Ces nombres sont mentionnés à titre indicatif.

Les résultats des épreuves d'admission ne sont valables que pour la rentrée universitaire suivante. Une dérogation de droit est accordée en cas de maternité, de rejet de bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet de demande de congé de formation, de rejet de demande de mise en disponibilité ou pour garde d'un enfant de moins de quatre ans.

En cas de maladie ou d'accident, ou de tout autre événement grave avéré empêchant l'étudiant d'entreprendre ses études au titre de l'année en cours, un report peut être accordé par le Directeur de l'IFMK. Toute personne ayant bénéficié d'un report d'admission doit, avant le 1^{er} février de l'année universitaire pour laquelle ce report a été obtenu, confirmer par écrit son intention de reprendre sa scolarité à la rentrée suivante.

Le report accordé n'est valable que pour l'IFMK au sein duquel le candidat a été précédemment admis.

Le Médecin Inspecteur Régional de la Santé ou son représentant détermine les conditions matérielles d'installation d'un candidat en cas d'incapacité physique temporaire.

ADMISSION EN 1^{ÈRE} ANNÉE DE MASSO-KINÉSITHÉRAPIE DANS L'UN DES 3 IFMK DU NORD / PAS-DE-CALAIS

Pour être admis en 1^{ère} année d'IFMK, les étudiants devront répondre aux critères d'admissibilité (admission directe à la suite des épreuves écrites ou après les épreuves orales d'admission).

L'admission définitive est subordonnée à la production, au plus tard le jour de la rentrée :

- d'un certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute.
- d'un certificat médical de vaccinations antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique et contre l'hépatite B.

Abréviations citées	
ICL	Institut Catholique de Lille
IFMK	Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
ILIS	Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé
L1, L2, L3	Première, seconde ou troisième année de licence
LAS	Licence Accès Santé
PASS	Parcours d'Accès Santé Spécifique
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
UPHF	Université Polytechnique des Hauts de France

